



Discours de GUY METRAL **Dans le cadre du LANCEMENT OFFICIEL DE PEAK** Mercredi 5 mai 2010 - Fondation Mérieux à Veyrier du Lac

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie Jean Breton et Thésame de m'avoir invité à participer à cette journée de lancement de PEAK, sur un thème qui me préoccupe et auquel je suis attaché.

En effet, j'ai été membre du comité national des Etats Généraux de l'Industrie. J'ai été désigné par l'ACFCI pour représenter les CCI de France mais aussi la CCI de la Haute-Savoie et ses PME/TPE.

L'ambition des Etats Généraux de l'Industrie est partagée par tous ceux qui y ont contribué : remettre l'industrie dans le débat de société, comme pilier de l'économie, comme un ensemble de métiers qui chacun, à des degrés de complexité divers, devant une machine ou dans un bureau, contribue à la réussite des entreprises, donc à la pérennisation comme au développement de l'emploi.

Pour gagner cette partie, il nous faut une « équipe de France de l'Industrie » solide et solidaire. Cette équipe a ses attaquants, ses leaders : nos grandes entreprises de l'automobile, du nucléaire, de l'aéronautique, du luxe, de la santé, de la défense, de l'agro-alimentaire... Mais pour réussir, les sportifs le savent bien, une équipe ne peut être constituée uniquement d'attaquants. En amont, les ailiers, les passeurs, œuvrent pour donner au leader les meilleures chances de marquer.

Le succès de l'ensemble nécessite que règne un esprit d'équipe fait de respect et répondant à une vision partagée de l'objectif.

Or, dans l'industrie, l'esprit d'équipe s'est dilué, et cela n'a rien à voir avec les effets de la crise financière.

Depuis trop d'années, les « fournisseurs sous-traitants » constatent et déplorent le changement de comportement des donneurs d'ordres dans leurs relations d'affaires.

La confiance établie donnait de la lisibilité aux sous-traitants, la lisibilité leur permettait d'investir et nous savons tous que l'investissement est créateur d'emplois.

Aujourd'hui, la confiance a laissé place à des incompréhensions entre clients et fournisseurs. L'objectif est de transformer la méfiance en confiance.

La mondialisation a aussi accéléré le recours à outrance à une sous-traitance low cost.

La facilité d'acheter à bas prix des pièces de mécanique, de plasturgie, d'électronique a fait oublier l'impérieuse nécessité de mieux comprendre le coût en lieu et place du prix. La qualité et le service restent un atout majeur de la compétition internationale.

Le rapport du comité national des Etats Généraux de l'Industrie est sans appel sur ce point : la question des relations clients - fournisseurs est incontournable si l'on veut voir se développer des filières performantes, assurer la réussite des pôles de compétitivité, conquérir des marchés à l'international et voir le made in France gagner par l'innovation.

Quelques initiatives émergent au niveau national, régional, mais aussi local, et Peak en est une illustration concrète. Mais il faut aller plus loin, plus vite avec des actions utiles pour refonder des relations de confiance et favoriser l'investissement et l'emploi.

Ma plus grande fierté au sein du comité des Etats Généraux de l'Industrie est de voir figurer parmi les 23 mesures retenues par le président Sarkozy la nomination du médiateur de la sous-traitance. Je me suis particulièrement impliqué pour son élaboration et son inscription dans ces 23 mesures. Cette annonce concrétise l'un des principaux vœux du réseau des CCI. C'est Jean-Claude Volot, président de l'agence pour la création d'entreprise, qui vient d'être nommé par le ministre de l'Industrie.

L'Objectif de ce médiateur est de combattre la méfiance entre clients et fournisseurs et recréer de la confiance dans l'avenir, confiance dans une même ambition de l'industrie française, confiance par une prise de risques partagée avec des règles justes.

Son rôle est d'améliorer les relations entre les clients et fournisseurs, notamment au moment délicat des négociations commerciales et veiller à la mise en place des bonnes pratiques permettant d'instaurer des relations durables.

Le médiateur doit être le garant de la satisfaction des deux parties, garant de justice, de respect pour construire et conditionner l'investissement, l'emploi et la valeur ajoutée.

L'organisation de la médiation se met actuellement en place avec des relais sur le plan régional pour donner davantage d'efficacité à compter de juin/juillet 2010.

Nous sommes ici véritablement dans une approche de Responsabilité sociale des Entreprises et au cœur du sujet qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la démarche PEAK.

Je l'ai dit tout à l'heure, je considère encore une fois que notre département a su être innovant et précurseur en la matière avec la mise en place de PEAK.

L'objectif de PEAK, c'est de privilégier une logique d'écosystème, de partenariat et d'approche collaborative entre les clients et les fournisseurs.

On rejoint par là même le message de Christian ESTROSI, ministre chargé de l'industrie, qui lors du lancement des Etats Généraux de l'Industrie en octobre 2009 a notamment appelé les industriels à réussir le pari de relations « gagnant-gagnant » entre grands groupes et PME/PMI.

C'est l'enjeu même de cette plateforme d'échange collaboratif destiné à favoriser les bonnes relations.

C'est la raison pour laquelle je veux saluer aujourd'hui cette initiative haut-savoyarde qui, tout en s'inscrivant dans une stratégie de long terme, va favoriser la performance économique immédiate et la compétitivité de nos entreprises grâce à une démarche partagée et réciproque.

Je félicite :

- le Président Fernand Peilloud,
- le Directeur André Montaud,
- et le Directeur associé et chef de ce projet, Jean Breton.

Vous contribuez fortement par vos actions et vos équipes à la dynamique de notre département.

Je vous remercie pour votre attention.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions.